SCOOTER
SYSTEM
CONCOURS TUNING
LA BÉCANERIE
.com
Landrévarzec 2008

Sommaire

Informations générales....3
Principe du concours....3
Modalités de participation....3
Jury et lots....3
Éléments fournis dans le dossier d'inscription....3
Grille de notation....4
Comment est remplie la grille?....4
Dossier d'inscription....5
Formulaire d'inscription....6
Autorisation parentale pour les mineurs....7
Règlement du concours....8
ARTICLE 1 : Objet....8
ARTICLE 2 : Calendrier....8
ARTICLE 3 : Inscription et participation....8
ARTICLE 4 : Fonctionnement du concours....8
ARTICLE 5 : La sélection des vainqueurs....8
ARTICLE 6 : Les prix....8
ARTICLE 7 : Informations générales....8
ARTICLE 8 : Convention de preuve....9
ARTICLE 9 : Attribution de compétence....9

Informations générales

Dans le cadre du grand show FMX de Landrévarzec Finist'Air 2008 (**dimanche 24 août**), La Bécanerie organise en partenariat avec Scooter System un énorme concours de Tuning sur 50cm3, avec plus de 3000 euros de lots à partager entre les vainqueurs.

Principe du concours

- Concours de Tuning* sur deux-roues 50cm3
- 3 catégories distinctes : scooter, 50 à vitesses et cyclomoteur
- Éléments notés : esthétique, peinture et moteur.
- Critères de notation : Originalité, goût, qualité du travail

** Le Tuning est une discipline qui consiste à personnaliser une machine de série en modifiant son esthétique et/ou son moteur.*

Modalités de participation

- 1 seule machine par personne (participation à une seule catégorie possible)
- Pouvoir être présent au show de Landrévarzec avec la machine en Août 2008
- Avoir signé le règlement et renvoyé le dossier d'inscription complet
- Être majeur de 18 ans ou posséder une lettre d'autorisation des parents
- Habiter en France métropolitaine

Jury et lots

- Jury composé de 3 salariés de La Bécanerie et du responsable de Scooter System
- Les 3 premiers de chaque catégorie gagnent des lots
- Plus de 3000 euros de lots dont une 50 à vitesses Derbi Senda (tirage au sort)

Éléments fournis dans le dossier d'inscription

- Formulaire d'inscription
- Lettre d'autorisation des parents pour les mineurs
- Règlement du concours

Ces documents sont à retourner remplis et signés avant le 20 Août 2008,

par courrier à l'adresse postale suivante :
La Bécanerie - 1 bis rue Lamoricière - BP 58604 - 44186 Nantes Cedex 4

ou bien scannés à l'adresse email suivante :
communication@la-becanerie.com

Grille de notation

Voici la grille de notation utilisée pour noter les participants :

Élément / Note sur 5	**1**	**2**	**3**	**4**	**5**	
ESTHÉTIQUE						
Peinture						
Homogénéité pièces						
Qualité de montage						
Niveau de Tuning						
Originalité						
SOUS-TOTAL *A*						/25
MOTEUR						
Homogénéité pièces						
Qualité de montage						
Puissance						
SOUS-TOTAL *B*						/15
RÉSULTATS						
TOTAL (*A*+*B*)						/40

Comment est remplie la grille?

Barême de notation :

- 1/5 : Mauvais
- 2/5 : Passable
- 3/5 : Bien
- 4/5 : Très bien
- 5/5 : Excellent

Dossier d'inscription

Formulaire d'inscription

Merci de bien vouloir renseigner les informations demandées ci-dessous. Elles nous permettront de valider votre dossier d'inscription et de vous contacter afin de vous communiquer les informations sur le concours.

Civilité :	☐ M. ☐ Mme ☐ Melle
Nom :	
Prénom :	
Date de naissance :	/ /
Adresse :	
Code postal & Ville :	
Téléphone :	. . . .
Email :	@
Catégorie souhaitée	☐ scooter ☐ mécaboîte ☐ mobylette

Avertissements :

Notez bien que pour participer, vous devez être en mesure de vous rendre à Landrévarzec le 24 août 2008 accompagné de votre deux-roues !

Autorisation parentale pour les mineurs

Ce document ne doit être rempli par les parents que si le participant est mineur de 18 ans.

Je sous-signé Monsieur ou Madame ..... autorise mon fils ou ma fille ..... à participer au concours de Tuning *La Bécanerie – Scooter System* du 24 août 2008 selon les conditions prévues dans le cadre du règlement et des conditions présents dans ce dossier.

Fait le ..... à .....

Signature du ou des parent(s) :

Règlement du concours

ARTICLE 1 : Objet

La Bécanerie, ci-après dénommée La Bécanerie, EURL, au capital de 40000 Euros immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 338 936 487 et ayant son siège social au 1 bis rue Lamoricière – NANTES, organise un concours de Tuning permettant aux participants inscrits de gagner des lots.

ARTICLE 2 : Calendrier

Le concours se déroulera le 24/08/2008, les inscriptions pouvant être faites jusqu'au 20/08/2008.

ARTICLE 3 : Inscription et participation

La participation au concours gratuit et sans obligation d'achat est ouverte à toute personne physique résidant en France métropolitaine, à l'exclusion du personnel de La Bécanerie et de Scooter System.

Concernant les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale. La participation est limitée à une inscription par foyer (même nom, même adresse, même e-mail). Toute fraude sur ces points entraîne l'invalidation du candidat.

ARTICLE 4 : Fonctionnement du concours

La Bécanerie met à disposition des personnes désireuses de participer un dossier d'inscription dont les éléments doivent lui être retournés selon les modalités qui y sont indiquées. Les participants doivent se déplacer à Landrévarzec afin de participer au concours.

ARTICLE 5 : La sélection des vainqueurs

Le jury, composé des salariés de La Bécanerie et du responsable de Scooter System, se concerte afin de sélectionner les 3 vainqueurs (un par catégorie). Les critères de notation sont l'originalité, le goût et la qualité du travail. Les résultats sont annoncés en présence des participants, sur le podium.

ARTICLE 6 : Les prix

Les vainqueurs remportent les lots indiqués dans le présent dossier. Ces lots ne peuvent faire l'objet d'un remboursement en espèces, ni d'aucune contrepartie de quelque nature que ce soit et sont non cessibles. La machine Derbi est à gagner par tirage au sort parmi les 10 premiers de chaque catégorie, sous réserve d'avoir au moins 10 inscrits par catégorie. Le cas contraire, le tirage au sort serait reporté au prochain concours organisé par La Bécanerie, les inscrits faisant bien sûr partie du tirage au sort.

ARTICLE 7 : Informations générales

7.1 Acceptation du règlement

La participation au concours vaut acceptation par les candidats de toutes les clauses du présent règlement. Toutes difficultés quant à l'application du règlement feront l'objet d'une interprétation souveraine des organisateurs. Les contestations ne seront recevables que dans un délai d'un mois après le concours. La Bécanerie se réserve le droit d'écourter, de modifier ou d'annuler le concours si elle estime que les circonstances l'exigent. Elle ne pourra faire l'objet d'une quelconque réclamation visant à engager sa responsabilité. Il en est de même en cas de problèmes techniques avant et pendant la durée du concours.

7.2 Promotion

Du fait de l'acceptation de leurs prix, les participants autorisent à utiliser leur nom, prénom et les photos de leur deux-roues, sans restriction ni réserve autre que le cas prévu à l'article 8.3 ci-dessous, et sans que cela leur confère une rémunération, un droit ou avantage quelconque, dans toute manifestation publi-promotionnelle liée au présent jeu.

7.3 Informatique et liberté

Conformément aux dispositions de l'article 26 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants bénéficient d'un droit d'accès et de rectification des données les concernant et peuvent demander que leurs coordonnées soient radiées et ne soient pas communiquées à des tiers. Pour toute demande, les participants peuvent envoyer un courrier en recommandé avec accusé de réception à La Bécanerie.

ARTICLE 8 : Convention de preuve

Sauf cas d'erreurs manifestes, il est convenu que les informations résultantes du système de notation de La Bécanerie ont force probante dans tout litige.

ARTICLE 9 : Attribution de compétence

Toutes les marques ou noms de produits cités sont des marques déposées par leurs propriétaires respectifs. Ce concours est soumis aux lois françaises, notamment pour tout litige qui viendrait à naître.

Fait le ..... à .....

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé ») :